

Mme Sabine Thillaye, présidente de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale française, a présenté lors de la réunion de la Commission du jeudi 28 juin 2018 un rapport d'information intitulé *Pour une Europe des Parlements*.

Ce rapport formule des propositions pour renforcer la dimension parlementaire de l'Union européenne et il entend contribuer à la réflexion menée par le groupe de travail sur la subsidiarité conduit par le Vice-président de la Commission européenne, M. Frans Timmermans.

Voici les principales propositions du rapport d'information :

- Renforcer la portée des contributions de la COSAC en permettant à chaque commission des affaires européennes et à la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen d'en débattre en amont, afin que les délégations disposent d'un mandat de négociation lors de la tenue de la réunion plénière
- Formaliser la procédure de dialogue politique en prévoyant qu'à la demande d'un tiers des parlements nationaux, un conseil des ministres extraordinaire soit convoqué pour examiner le texte de la Commission ; faire suivre cette réunion d'une rencontre interparlementaire entre les commissions compétentes du Parlement européen et des parlements nationaux en présence du Commissaire européen compétent
- Instaurer une procédure d'initiative parlementaire : lorsqu'un tiers des parlements nationaux le demandent, la Commission serait dans l'obligation d'apporter une réponse motivée si elle ne souhaite pas donner suite à la demande ; lorsque la moitié des parlements nationaux le demandent, la Commission serait dans l'obligation de déposer une proposition d'acte législatif dans un délai d'un an
- Porter à douze semaines le délai imparti aux parlements nationaux pour adopter des avis motivés sur la conformité au principe de subsidiarité des propositions d'actes législatifs
- Charger la Conférence des Présidents de parlement de l'Union européenne et la COSAC de définir des standards minimums en termes de contrôle par les parlements nationaux des positions prises par les Exécutifs dans les différentes formations du Conseil
- Conforter le rôle du réseau des Représentants des assemblées auprès des institutions européennes et moderniser la plateforme IPEX pour rendre plus efficaces les procédures d'alerte précoce et l'information réciproque des assemblées parlementaires